

ENTREPÔT EN SOUS-SOL DE 72 M² À LOUER BÂTIMENT A3 SECTEUR FRUITS ET LEGUMES

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt avec un groupe froid dont la SEMMARIS ne garantit pas le fonctionnement en sous-sol du bâtiment A3 d'une surface de 72m² pour une activité de stockage, préparation, livraison de fruits et légumes frais sans présence d'acheteur.

Localisation et secteur : Avenue de Bourgogne, proche de l'avenue des trois marchés, secteur Fruits et Légumes, Rungis.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : A3
- **ESI** : 01/A3/SS/Z/052
- **Surfaces** : Emplacement d'une surface 72 m²
- **Disponibilité du bien** : Immédiat sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Activités de stockage, préparation et livraison de fruits et légumes frais sans présence d'acheteur.
 - Emplacement livré en l'état.
 - La SEMMARIS ne garantit pas le fonctionnement du groupe froid.
 - Respect des activités du secteur.
 - Non divisible.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Contrat d'occupation précaire de 3 ans renouvelable d'année en année dans la limite de 3 ans.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M ² /AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE
Entrepôt	101.32€	15.62€	2 526€

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023
 - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social de Rungis : 69 € HT/an et par salarié.
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois
 - Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.



DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 12/09/2024 à 16H00

➤ **Pièces administratives :**

- **La carte d'identité du dirigeant de la société candidate**
- **Lettre de candidature pour l'emplacement**
- **Extrait K-BIS de moins de trois mois**
- **Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée**
- **Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles**

➤ **Pièces liées au projet :**

- **Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)**
- **Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)**
- **Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet**

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le
12/09/2024 à 16 heures



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

JULIE MADAR

Direction commerciale
Julie.madar@semmaris.fr
+33 1 41 80 89 50- +33 6 44 51 77 15

SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr